

Règlement du Circuit

Mis à jour du 08/02/2022



Règlement applicable sur la piste de compétition d'Angerville (à compter du 20/02/2021)

- RESPECTER LES RÉGLEMENTS SPORTIFS ET TECHNIQUES NATIONAUX (FFSA)
- ACCES AUX STANDS ET A LA PISTE RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX LICENCIÉS FFSA
- HORAIRES DE ROULAGE : 9H00-12H00 14H00-18H00 (17H30 HIVER)
- FERMETURE DU PADDOCK À 19h00 TOUS LES JOURS (sauf dispositions particulières)
- RESPECTER LA PROPRIÉTÉ DES STANDS (emmener vos déchets lors de votre départ du circuit)
- CIRCULER A VITESSE RÉDUITE DANS LES STANDS
- IL EST INTERDIT DE PASSER LA NUIT DANS LE PADDOCK
- BARBECUE INTERDIT DANS LE PADDOCK
- IL EST INTERDIT AUX PIÉTONS DE CIRCULER SUR LA PISTE (sauf dépannage ou évacuation des karts et en sécurité)
- LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DE VEHICULES AUTRES QUE LES KARTS ENTRE LES STANDS ET LA PISTE EST INTERDITE
- HORMIS LES KARTS ET LES VÉHICULES PERSONNELS, IL EST INTERDIT DE CIRCULER DANS LE PADDOCK AVEC DES ENGIN MOTORISÉS
- IL EST INTERDIT DE CIRCULER SUR LA PISTE AVEC DES ENGIN MOTORISÉS AUTRES QUE LES KARTS
- INTERDIT AUX LICENCES UFOLEP
- TAPIS DE SOL ABSORBANT OBLIGATOIRE DANS LES STANDS ET LE PADDOCK (1.50 x 1.90m)
- EXTINCTEUR OBLIGATOIRE EN COMPÉTITION ET EN ENTRAÎNEMENT (1 par pilote)

Aucun moteur 4 temps n'est autorisé à rouler sur le circuit de compétition

CRÉNEAUX DE ROULAGE :

Mercredi, Samedi, Dimanche et tous les jours d'ouverture pendant les vacances scolaires des zones B et C :

Minimes - Cadets : Les 30 premières minutes de chaque heure

Juniors - Séniors : Les 30 dernières minutes de chaque heure

Lundi, Jeudi et Vendredi (hors vacances scolaires des zones B et C) :

Minimes - Cadets : Les 20 premières minutes de chaque heure

Juniors - Séniors : Les 40 dernières minutes de chaque heure

Minikart :

Des sessions spéciales pour le roulage des karts de la catégorie Minikart seront organisées par le club en fonction des demandes.

Les « Minikart » et « Minime » devront apposer un « A » majuscule en rouge sur fond blanc, sur leur plaque à numéro arrière (art.1.1 du RTS)

Il appartient à chaque pilote de vérifier qu'il (elle) peut s'engager sur la piste en toute sécurité.

En cas d'accident, votre responsabilité sera engagée si vous ne respectez pas votre créneau de roulage.

Il est interdit de fumer aux abords de la piste, dans le paddock, dans les stands et dans les zones mentionnées par le responsable du circuit.

VOUS DEVEZ POUVOIR PRÉSENTER VOS LICENCES ET DROITS DE PISTE À TOUT MOMENT PNEUMATIQUES : NOUS NE POUVONS PLUS ACCEPTER DE STOCKER ET D'ÉVACUER VOS PNEUS USAGÉS. VOUS DEVEZ RAMENER VOS PNEUS USAGÉS A VOTRE DISTRIBUTEUR (Vous payez une taxe de recyclage qui est incluse dans le prix d'achat de vos pneus !)

TOUT INFRACTION AU RÈGLEMENT ENTRAÎNERA L'EXCLUSION DU PILOTE

« L'ASK Angerville se réserve le droit de refuser l'accès à la piste de compétition aux matériels jugés trop dangereux et/ou trop bruyants »